Conseil des délégués du 5 mai 2011

Etaient présents : Léo Nouyoux (CE1 M.Bergère), Camille Orgelot et Matthéo Néchar (CE2 Mme Bourcier-Rabinovici), Mathilde Moulon et Clémence Aujean (CE2 Melle Méance), Charles Retourné et Barbara Benech (CM2 Mme Zaninotto), Charleen Vallet et Jules De Laender (CM2 Mme Soleil), Emilie Bénard et Paul Beaugendre (CE1 Mme Cavanié), Mathilde Chiron (CE1 M.Boufraïne), Nicolas Vaxelaire e Julia Pisano (CM2 Mme Trévisan), Valentin Mingault et Auryana Armandy (Ce1 Mme Marynower), Mélanie Bouguerraet Roman ……. (CP Melle Orthet), Manon … (CM1 Mme Dessertenne), Mathieu…… et Juliette Perlin (CP Mme Goëbel), Tara Shokouhzadeh et Clara Séfani (CM1 M.Cheraki), Delphine Eugène et Thimoté Chiron (CM1 Mme Régeasse-Mortier)

Qu'est-ce-que le respect ?

Le respect, c'est suivre les règles de vie et les lois pour mieux vivre ensemble.

Il est donc nécessaire :

1°) de connaître le nom et la fonction des adultes de l'école :
- la directrice
- les enseignants
- les animateurs de la garderie du matin, de la resauration, de l'étude et de la garderie du soir et leurs remplaçants
- les femmes de ménage
- les personnes de l'association « Lire et faire lire »
- les personnes de la Société d'Horticulture de Montgeron qui viennent pour le potager
- le gardien de l'école
- les parents accompagnateurs
- ou toute autre personne adulte.

2°) de solliciter l'adulte en cas de nécessité (blessure, dispute ou problème personnel) .

3°) de reconnnaître ses erreurs pour progresser et ne plus les commettre.

4°) de s'adresser poliment aux adultes comme aux enfants ; les mots peuvent aussi choquer.

Sans politesse pas de respect